SYNTHESE

La Genèse et l'Histoire de l'Institut de Zoologie de l'Université de Liège (1)

par

GABRIEL HAMOIR, Professeur émérite de l'Université de Liège (2)

La vie est une chance.
Paul Valery

Summary: Genesis and history of the zoological Institute of the University of Liege

In the second half of the 19th century, biology took an exponential growth especially in Germany. On the other hand, the parution of "The Origin of Species" in 1859 started a mental revolution. At the border between the Latin and German worlds, Belgium was involved in these drastics changes. Distinguished Belgian scientists went to Germany to improve their knowledge and to plan a better future for the university education. The history of the Zoological Institute of Liège is an illustration of these trends. At Liège university, leaders carried out a more and more incisive battle to get out of the rut. Several institute were finally built in 1881-84 but the presumptious "Palais des Bêtes" remained in question. In 1885, Edouard VAN BENEDEN who had discovered meiosis two years before, threatened to leave Liège for the university of Prague. To avoid this clash, the catholic government surrended. The erection of the zoological institute was completed in 1888. VAN BENEDEN who was an unyielding fighter, crowned his victory by placing his institute under the regis of his hero: the bust of Charles DARWIN was installed at the center of the main pediment.

The contribution of Edouard Van Beneden in the developpement of the science of life.

Son of the great systematist Pierre-Joseph (1809-94) who taught zoology at the catholic University of Louvain, Edouard Van Beneden was a pragmatist who hesitated at first between a career as engineer or as biologist. After two years at the University, he chose the second option. He was more interested in physiology and general biology. His first major study dealt with the formation

⁽¹⁾ Manuscrit reçu le 26 février 2003 ; accepté le 6 mai 2003; diffusion 2^e trimestre 2005

⁽²⁾ Adresse: 60 Arbespine, B 4845, Sart-Jalhay

of the female sexual cell in the animal kingdom. This work confered him immediately a prominent reputation. He pursued this line of research in Liège. But as he was according to E. Fuchs "ein sehr geistreichen Mann", he looked for a more propitious material than the rabbit or the bats. He found a parasitic worm of the intestine of the horse called *Ascaris megalocephala*. This choice let him finally to the discovery of meiosis in 1883 (cf. Hamoir, 1994). He made also two other prominent contributions in the eighties. He published a general account of his research on the "corpuscule central" in 1887; this cellular organite was called centrosome one year later by Boveri. The other one was made in collaboration with his pupil Julin. They brought in 1884-86 an admirable study on cell-lineage showing that the axes of the larvae of Tunicates may be already identified in the unsegmented egg. From a more general point of view, his passionate dedication to science made him a living image of the scientist of his time as well as the Belgian colour-bearer of the theory of evolution.

EDOUARD VAN BENEDEN (1846-1910)

Le père d'Edouard Van Beneden, Pierre-Joseph (1809-94) fut nommé à la chaire de zoologie de Louvain en 1836. Édouard grandit au Collège du Roi qui devint l'institut de zoologie de l'Université. En octobre 1963, il s'inscrivit à deux candidatures, celle d'ingénieur — c'était un fort en mathématiques — et celle des sciences. Puis il opta pour la licence en zoologie. Il s'intéressait toute-fois plus à la physiologie et à la biologie qu'à la systématique chère à son père. À la fin de la licence en 1868, une question fut posée à l'Académie des Sciences de Bruxelles : on demandait une étude sur la composition et la formation de l'œuf (c'est-à-dire l'ovule) dans diverses classes du monde animal. On ne sait si elle fut introduite par son père ou par Théodore Schwann (1810-82) qui enseigna à Louvain de 1839 à 1848, puis à Liège jusqu'en 1879. La monographie qu'écrivit Edouard le hissa d'emblée au niveau des grands biologistes de l'époque.

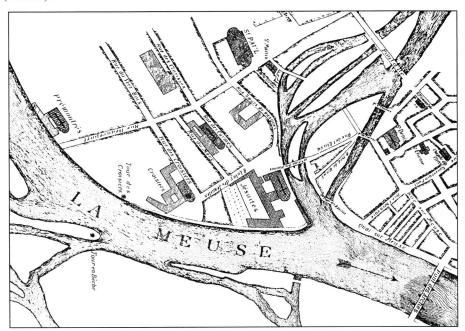
En 1870, la chaire de zoologie de Liège devint vacante : Théodore LACORDAIRE (1801-70), gravement malade, fut admis à la retraite. Édouard devint titulaire de la chaire à 24 ans. Le jeune professeur déploya immédiatement une activité fébrile de chercheur, d'enseignant, de chef d'école et de bâtisseur. Il poursuivit ses recherches sur la formation de l'ovule de lapine et de chauves-souris. Mais ce matériel biologique lui parut peu à peu moins adéquat. Il en chercha un autre et découvrit un ver parasite de l'intestin du cheval, l'Ascaris megalocephala. Son étude obstinée lui permit de trouver en 1883 le phénomène capital de méiose. Il devint clair que l'hérédité est portée par les chromosomes. En 1887, Van Beneden décrivit aussi un organite cellulaire situé à côté du noyau, dont la division annonce celle de la cellule, le centrosome. L'histoire de ces deux découvertes a été retracée (HAMOIR, 1994). Une troisième contribution fondamentale moins connue fut aussi apportée par lui en collaboration avec son élève Julin (1857-1930) en 1884-86. Ils établirent l'existence dans l'œuf des Tuniciers d'une préformation cytoplasmique : la première division sépare le côté gauche du côté droit de l'adulte ; la deuxième, l'avant de l'arrière, et la troisième le haut du bas. L'œuf de ces espèces est dit à mosaïque.

Son enseignement brillant et son prosélytisme scientifique emballèrent la plupart de ses élèves. Ils contribuèrent à former une grande école liégeoise de biologie. La haute opinion qu'il avait de la science et de son rôle fit de lui un éminent représentant du scientisme de son temps. Son positivisme le conduisit à abandonner les convictions religieuses de ses jeunes années, à devenir athée et à faire placer le buste de Darwin au milieu du fronton principal de l'institut du Quai des Pêcheurs lors de sa finition en 1888. Il devint le porte-drapeau belge du darwinisme. En avril 1910, il fut subitement atteint d'une polynévrite infectieuse à laquelle il succomba quelques jours plus tard dans son bureau professoral sur le lit de camp qu'il y avait fait installer.

Les origines

Les crustacés en grandissant rejettent leurs carapaces devenues exiguës. La société ou certaines de ses composantes comme l'Université font à l'occasion de même.

Lors de sa fondation par le Roi des Pays-Bas Guillaume d'Orange (1772-1843) en 1817, l'Université de Liège fut installée dans les bâtiments du Collège des Jésuites en Ile situés un peu en amont du pont des arches, au confluent des bras de la Meuse en rive gauche avec le cours principal du fleuve (**Plan I**).



Plan I: Le collège des Jésuites en Île et les environs vers 1740. Tiré de "Les jésuites inaugurent place du XX août ", par J. Javaux, R. Lechat et L. Willaert, Editions du Collège Saint Servais, 1982.

Ce domaine religieux fut alors affecté aux "Universis disciplinis". Mais comme le trafic fluvial s'intensifiait, on installa un chemin de halage qui réduisit fortement la superficie du jardin botanique ; celui-ci fut transféré en 1838 dans le beau quartier du Bas-Laveu (FORLIARD, 1968; COLIGNON, 1986).

D'autre part, les locaux universitaires s'avérèrent trop exigus. La bibliothèque fut submergée de livres, revues et publications. Faute de place, on dut entasser de nombreux documents dans des caisses. Le nombre d'étudiants passa de 257 en 1817 à 540 en 1830 et à 1164 en 1881 (HARSIN, 1954 ; GAIER, 1981). On installa des cagibis dans les cours ; on y casa la pharmacie ainsi que la baraque des animaux d'expérience de la faculté de médecine (VANLAIR, 1914). Les autorités universitaires adressèrent de pressants appels à la ville qui était responsable des bâtiments alors qu'elle n'avait pas les moyens budgétaires permettant de remédier à la situation.

En 1860-62, on réalisa la jonction des bâtiments de médecine proches de la Meuse à ceux du Conservatoire de musique situé à proximité de la rue de l'Etuve. Ce complément situé place du Conservatoire permit de loger la pharmacie et les cabinets d'anatomie comparée et de zoologie. En 1879, le transfert du conservatoire au boulevard Piercot libéra un peu de place (COLIGNON, 1986) (Fig. 1). Mais ces modestes extensions n'étaient nullement à la mesure des besoins les plus urgents. VANLAIR (1914) décrivit un jour l'état misérable de la faculté de médecine :

"Savez-vous ce qu'était alors — c'était en 1864 — le local où Masius commença ses recherches? En tout et pour tout, une chambre aux murs suintants, adjacente à l'amphithéâtre — un de ces amphithéâtres archiséculaires qu'imprègne le fade relent des pièces anatomiques — et sous la fenêtre de laquelle macéraient des cadavres en des bacs remplis d'une eau rarement renouvelée, exhalant des gaz pestilentiels qu'il me semble respirer encore. Dans cet antre immonde célèbre parmi la gent estudiantine, jamais ne pénétrait un rayon de soleil, jamais non plus un souffle d'air pur n'en assainissait l'atmosphère; où l'aurait-on puisé avec, pour uniques dégagements, la salle de dissection d'un côté, le "pourrissoir" de l'autre?... Sur une courette voisine s'érigeait une baraque en planches que nous n'obtînmes que tardivement au prix de mille bassesses, où vivaient à l'étroit — et mouraient trop souvent faute d'air et de lumière — les pauvres bêtes servant aux expériences dont au surplus la médiocrité de notre budget réduisait terriblement le nombre."

Le service de Zoologie du jeune Van Beneden n'était guère mieux loti comme en témoigne sa demande (non daté) :

" Messieurs.

L'insuffisance des locaux qui servent aujourd'hui aux Collections de Zoologie et d'Anatomie comparée m'oblige à soumettre à la faculté une demande tendant à obtenir leur agrandissement. Les salles occupées par les Collections de Zoologie sont déjà encombrées et il n'est pas possible d'y introduire de nouveaux objets. Deux pauvres petites armoires placées dans la salle où sont conservés les instruments de chirurgie constituent tout le musée d'anatomie comparée. Le préparateur du cours d'anatomie

comparée ne dispose d'aucun emplacement pour faire macérer les squelettes, ni blanchir les os ; il n'a pas même de laboratoire pour faire les préparations anatomiques. La petite salle mise à ma disposition pour mes travaux de laboratoire n'est pas suffisante pour permettre l'installation d'une table de dissection ; elle est trop mal éclairée pour servir à des travaux microscopiques. J'ai été obligé, faute de place, de refuser l'accès de mon laboratoire à deux élèves qui auraient désiré travailler sous ma direction. En conséquence, je prie la faculté de vouloir bien signaler à Monsieur le Recteur afin qu'il saisisse le conseil académique de la question de l'agrandissement des locaux universitaires, ma demande tendant à obtenir :

1, un agrandissement des locaux destinés aux collections zoologiques ; 2, un local pour les collections d'Anatomie comparée ; 3, une installation convenable pour le préparateur du cours d'Anatomie comparée ; 4, un laboratoire où je puisse exécuter mes travaux de laboratoire et recevoir des élèves qui désireraient se livrer à des études de Zoologie et d'Anatomie comparée.

Veuillez recevoir, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués. "

Comme il l'écrivait au début de sa carrière liégeoise, un personnel adéquat faisait également défaut (brouillon de lettre non daté) :

"Je viens vous rappeler par écrit la conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous à ce sujet et vous prie de demander au gouvernement de me donner un domestique pour le service exclusif des musées et des laboratoires dépendant des cours de Zoologie et d'Anatomie comparée. Je vous ferai remarquer d'abord que je n'ai aujourd'hui aucun homme de peine sous mes ordres. L'entretien de mes musées, de mon auditoire, la préparation de mes cours en souffrent et le travail dans les laboratoires n'est possible qu'à la condition que je fasse moi-même la besogne d'un domestique. En effet DE GRYZE qui a fait jusqu'ici une partie de mon service est le domestique de la faculté de médecine et je n'ai pu l'employer qu'en lui donnant une indemnité spéciale sur mon budget, ce qui est illégal...

L'insuffisance du personnel inférieur dépend 1° de l'extension considérable qu'ont pris les musées de Zoologie et surtout d'Anatomie comparée, 2° de ce que par suite d'un changement dans la distribution des locaux, j'ai aujourd'hui des salles au premier, au second (sic) et au troisième, 3° de ce qu'aujourd'hui le préparateur des cours d'Anatomie comparée travaillant tous les jours à l'Université, a donné au domestique chargé du service de la Zoologie et de l'Anatomie comparée un surcroît de besogne, 4° de ce qu'un laboratoire de travail a été créé pour les élèves. Depuis le mois de mai, des jeunes gens y travaillent du matin au soir et trois d'entre eux y ont passé toutes leurs vacances, 5° de ce que je me suis monté un laboratoire de microscopie et de dissection dans lequel je travaille tous les jours et qu'il me serait impossible de continuer ce travail si je n'avais pas sous mes ordres un homme capable de m'aider et de me servir à tous les instants du jour..."

En 1860, LACORDAIRE (1801-1870), frère du célèbre prédicateur de Notre Dame de Paris (1802-1861), recteur de l'Université, avait exprimé avec véhémence le mécontentement universitaire :

"Un seul mot peindra la situation : jusqu'ici, il n'y avait qu'urgence ; en ce moment, il y a péril en la demeure. L'Université est à la veille de refuser, faute de place pour les recevoir, les jeunes gens qui viennent lui demander l'instruction. Ce moment est déjà venu pour certains cours. Comment faire par exemple pour recevoir les 180 auditeurs qui se présentent demain à celui de chimie, lorsque l'amphithéâtre où il se donne ne peut en admettre qu'une centaine. La construction d'autres locaux est une nécessité absolue."

En 1877, le recteur Thiry (1817-1889) s'insurge une fois de plus contre l'effroyable immobilisme du pouvoir : " L'Université étouffe dans son étroite enceinte, elle ne peut plus contenir ses nombreux élèves " (HARSIN, 1954).

Au cours des 17 ans séparant ces deux violentes admonestations, l'Université a poursuivi ses activités tant bien que mal. En 1870, lors de la prise en charge de la chaire Zoologie, le jeune impétrant louvaniste, qui n'est pas un modeste, décrit sans ménagement l'état du service :

" ... Il faudra examiner l'état des collections où les pièces se trouvent sans avoir été bougées depuis toujours. Il y a beaucoup de choses qui restent à déterminer et je crois qu'il (MIEDEL, le préparateur-conservateur en fonction) peut s'en charger. Il l'a fait toujours du temps de Monsieur LACORDAIRE. Il faudra classer et il suffira pour cela de lui fournir les indications et les livres. — C'est encore lui qui fait toutes les étiquettes et qui inscrit tout. — Il faut faire un catalogue qui n'existe pas. — Il n'y a qu'un livre d'entrée et de sortie où il n'y a pas moyen de se retrouver. — Enfin, il y aura à passer en revue ce qui reste de la collection de 20.000 insectes, jeter ce qui ne vaut plus rien, passer le reste au naphte et nettoyer le tout. Il y a encore de très belles choses. Malheureusement, il n'y a pas de catalogue de ces insectes et la plupart n'ont pas de détermination. Pour monter les squelettes, il n'y a personne. — C'est MIEDEL qui tenait les comptes. Il y aura beaucoup d'ordre à établir dans cet ordre de choses. — Malheureusement, le budget de 71 est engagé! Je n'ai donc pas de budget devant moi. Je suis allé voir l'Administrateur (POLAIN) qui m'a dit qu'il n'y a pas d'argent maintenant : mais que je devrai cependant acheter le nécessaire. J'achèterai le nécessaire ; et on trouvera bien de l'argent. — Nous avons commencé à faire déblayer les deux places pour les faire approprier. J'ai donné mes ordres pour me faire construire une table convenable et un meuble à tiroirs. Cela est payé par l'Administration et non par le budget affecté à la Zoologie." (Lettre à ses parents du 14 octobre 70).

Les cinq premiers chercheurs du service sont installés dans un petit local où " ils devraient se serrer pour recevoir la lumière d'une seule fenêtre " (GRAVIS, 1920). Après son retour du Brésil en janvier 1873 d'où il rapporte d'importantes collections, VAN BENEDEN décrit à nouveau ses besoins en locaux dans une lettre du 30 juin 1873 à son collègue PERARD :

"Les locaux dont je dispose aujourd'hui sont non seulement insuffisants, mais on ne peut plus mal appropriés : 1° Les salles destinées aux collections de Zoologie et d'Anatomie comparée devraient avoir une étendue double de celles qu'elles occupent aujourd'hui. 2° Quatre laboratoires sont indispensables : il me faut à moi

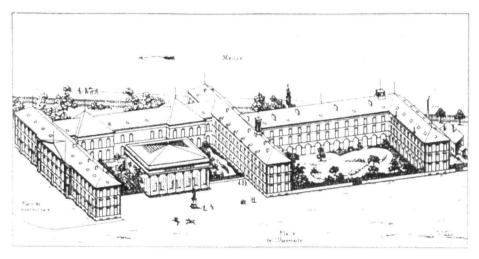


Fig. 1 : Aspect général des bâtiments de l'Université de Liège en rive gauche de la Meuse en 1869. La partie centrale de l'aile du Conservatoire munie d'un fronton a été édifiée en 1860-62 (A. Du Roy, Liber memorialis, Université de Liège, 1869).

un laboratoire bien éclairé, orienté vers le Nord, suffisamment spacieux et bien aéré. — Chacun de mes deux préparateurs a besoin d'un laboratoire et il est indispensable que ces laboratoires se trouvent au rez-de-chaussée et tout près de l'emplacement réservé aux macérations et à la préparation des pièces ostéologiques. Il faut un laboratoire situé à côté du mien pour les travaux des élèves qui veulent se former à la dissection et aux travaux de microscopie. J'évalue à 150 mètres carrés environ la superficie totale des salles réservées aux travaux de laboratoire. 3° Il serait désirable que mon auditoire (sic) fut placé à côté de mon laboratoire personnel. 4° Une chambre de travail pour un domestique est aussi de première nécessité. 5° Enfin, un jardin bien exposé au soleil ayant au moins 150 mètres carrés de surface est absolument nécessaire pour installer en plein air les bacs à macération, les tréteaux sur lesquels les squelettes doivent être exposés au soleil, les baraques pour loger les animaux en expérience, les aquariums, etc. Il faut que je puisse disposer d'un espace en plein air pour certains travaux de dissection.

Dans toutes les Universités allemandes et françaises bien organisées, on a construit des Instituts isolés pour la Zoologie et l'Anatomie comparée. Rien ne serait autant à désirer que la création d'un Institut zoologique au jardin botanique. De cette manière seulement, je pourrais être installé de manière convenable et beaucoup de place deviendrait vacante dans les locaux universitaires actuels.

Veuillez recevoir, mon cher Collègue, avec mes remerciements pour la peine que vous vous donnez en vue de servir les intérêts de l'Université, l'expression de mes sentiments tout dévoués ".

Le projet d'installer des instituts au jardin botanique suscite une violente opposition des bourgeois influents de ce "beau quartier". C'est une atteinte inadmissible à leur tranquillité. La ville se trouve confrontée à deux groupes de pression! Où en est-on cinq ans plus tard? Le juriste Thiry (1817-1889) a succédé au recteur Loomans (1816-1898). On n'est nulle part comme le montre la lettre-programme suivante:

Liége, le 27 juin 1878

"Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joints les renseignements que vous m'avez demandés par votre lettre du 7 juin 1878 n° 1312 relativement aux conditions que devrait remplir l'institut zoologique qu'il est question de construire au Jardin botanique. L'Institut de Zoologie devrait comprendre :

A. Un auditoire et ses dépendances.

- 1) L'auditoire, construit en amphithéâtre, devrait pouvoir contenir de 80 à 100 élèves. Il devrait mesurer approximativement 10 mètres sur 9, soit 90 mètres carrés de surface.
- 2) Salle pour les démonstrations macroscopiques avec gradins très rapprochés, permettant aux élèves se tenant debout, les uns derrière les autres, de voir de près les objets. Dimensions : 4 mètres sur 5, soit 20 mètres carrés de surface.
- 3) Salle pour les démonstrations au microscope. Voir plus loin au 5° du §B.

B. Laboratoires

- 1) Laboratoire du professeur. Mon laboratoire actuel mesure 3 m70 sur 6 m45. Il faudrait lui donner des dimensions un peu supérieures, soit 5 m sur 8. Il serait à désirer que cette salle pût recevoir la lumière à la fois du Sud et de l'Est, ou bien du Sud et de l'Ouest.
- 2) Annexe pour les préparations chimiques, qui servirait en même temps de lavoir. Dimensions : 5 mètres sur 4.
- 3) Laboratoire pour les assistants, recevant la lumière du Sud. Dimensions : 6 m sur 5.
- 4) Laboratoire pour les élèves se destinant aux études de zoologie. Dimension : 6 m sur 5.
- 5) Laboratoire pour les élèves se destinant à la médecine. Cette salle servirait également pour les démonstrations microscopiques à faire après les leçons. Il faudrait que cette salle développée en longueur ait au moins six fenêtres et qu'elle se trouve à côté de l'auditoire. Après chaque leçon, les élèves, en quittant l'auditoire, traverseraient cette salle où se trouveraient installées devant les fenêtres les préparations microscopiques. Cette salle devant servir de laboratoire à un grand nombre d'élèves, devrait contenir deux séries parallèles de tables de travail. Les dimensions de ce laboratoire devraient être approximativement de 20 mètres sur 6.
- C. Bibliothèque. Salle de 5 m sur 5.
- **D. Salle** pour la collection des instruments de précision et autres appareils : 5 m sur 5.
- E. Salles de travail : il faudrait en outre au rez-de-chaussée des salles de travail :
- a) pour le Conservateur-préparateur des collections de zoologie, une place de 6 m sur 5 ;
- b) pour les préparateurs des collections d'anatomie comparée, deux places mesurant chacune 6 m sur 5 ;
- c) un logement pour le concierge domestique.

F. Salle de collections.

1) Le Musée de Zoologie occupe actuellement une superficie de 526 m². Il y a un tel encombrement que j'estime qu'il faudrait, pour bien exposer les collections actuelles,

une surface moitié plus étendue, soit 700 m². En prévision des accroissements futurs, il faudrait évidemment augmenter cette surface. Je pense que 900 mètres carrés répondraient aux exigences du présent et de l'avenir.

- 2°) Les collections d'anatomie comparée et d'embryologie occupent actuellement une superficie totale de 301,92 mètres carrés. Dans mon opinion, il conviendrait de donner à ces collections dans le nouvel Institut une superficie minimale de 459 m².
- N.B. Il y aura lieu d'examiner la question de savoir s'il ne serait pas à la fois plus utile et plus économique de construire, pour les collections, un bâtiment recevant la lumière d'en haut. Cette disposition a été réalisée à Londres, au Collège royal des chirurgiens, et à Gènes pour le joli Musée de Zoologie de cette ville.
- **G. Sous-sol**. Il faudrait établir dans le sous-sol : 1) une salle pour la macération dans l'eau chaude ; 2) une salle pour l'installation des appareils servant au dégraissage des os ; 3) une salle pour aquarium et appareils d'incubation ; 4) une petite place pour conserver des grenouilles pendant l'hiver ; 5) une place pour la conservation provisoire des grandes pièces, soit par le froid, soit dans des grands bacs à alcool, acide phénique, etc. ; 6) des cages murées pour chiens et autres animaux opérés, qui pourraient par leurs hurlements incommoder les voisins ; 7) des refuges pour servir de magasins.
- **H.** Un enclos en plein air pour l'installation des bacs à macération, pour l'exposition au soleil des pièces ostéologiques, pour l'élevage, la conservation et la multiplication des animaux devant servir aux expériences."

(s) Edouard VAN BENEDEN

Le projet d'Institut au quai des Pêcheurs

Après des décennies d'un immobilisme misérable, l'aurore de temps nouveaux finit par se lever. Les élections de juin 1878 portent au pouvoir le parti libéral dirigé par Frere-Orban (1812-1890). Celui-ci innove aussitôt en créant un ministère de l'Instruction publique en vue de développer l'enseignement populaire (Garsou, 1945 ; Colignon, 1986 ; Hamoir, 1997).

Frere-Orban se hâte de faire voter un crédit de 4.500.000 FB en faveur des villes de Gand et de Liège afin qu'elles puissent moderniser les universités dont elles ont la charge. Et dès 1879, l'Université de Liège confie le rectorat à un ingénieur entreprenant et décisif, ami de Frere-Orban, Louis Trasenster (1816-1887). Les projets universitaires prennent corps. L'Astronomie est installée sur le plateau de Cointe en 1883. Pour les autres instituts, le recteur tranche dans le méli-mélo liégeois (voir les journaux de l'époque). On accepte l'installation de la pharmacie et de la botanique au jardin botanique tandis que la ville, influencée par Trasenster, se lance dans une expropriation coûteuse en rachetant l'hospice des incurables d'Outremeuse. On se propose d'installer sur le site la physiologie, l'anatomie et la zoologie (Colignon, 1986; La Gazette de Liége des 1 et 2 mars 1986).

Les directeurs des futurs instituts s'embarquent dans la planification des projets. Léon Frederico (1851-1935), Auguste Swan (1847-1929) et Edouard

VAN BENEDEN y consacrent beaucoup de temps. Comme les instituts allemands sont des modèles aussi bien en ce qui concerne l'enseignement que la recherche, c'est vers eux qu'ils se tournent (FLORKIN, 1943; COLIGNON, 1986). Outremeuse, qui jouissait déjà, si l'on peut dire, des bâtiments hospitaliers du Vieux Bavière, voit s'élever de 1885 à 1888 un curieux institut d'anatomie à façade ogivale imitée du XVIème siècle flamand, réplique de l'institut de physiologie de Breslau (COLIGNON, 1986). VAN BENEDEN ne pouvait pas ne pas être mobilisé au plus haut point par la perspective de voir enfin se réaliser un projet poursuivi depuis tant d'années. De 1876 à 1889, il effectue de nombreux voyages de prospection, à ses frais, en Allemagne, en Autriche, en France, au Danemark.

Du rêve démesuré à la réalité

L'Université de Liège se doit d'avoir un Institut zoologique à la pointe du progrès capable de rivaliser avec les instituts allemands. "Ma baleine de 22 m de long provenant du Musée de Bergen, acquise grâce à un crédit ministériel ad hoc, ne peut rester longtemps en pièces détachées dans un "réduit" du bâtiment central. Ce spécimen remarquable qui possède tous ses fanons doit figurer dans un musée avec toutes les collections. Il faut construire au quai des Pêcheurs un grand quadrilatère comprenant dans le jardin arrière un bâtiment parallèle à celui élevé en bordure de Meuse" (une déclaration de D. DAMAS à J. GODEAUX, communication personnelle ; FLORKIN, 1968). Un autre mégalomane, Walther Spring (1848-1911), sévit aussi à l'Université. Il estime que "le développement extrêmement rapide de la chimie implique la construction d'un grand institut à un endroit permettant l'édification ultérieure de bâtiments annexes. Les prés St. Denis sont suffisamment étendus pour assurer l'avenir du projet."

L'ingénieur-recteur Trasenster est aux prises avec les vues étriquées et conservatrices des uns et avec les projets cyclopéens d'autres qui se laissent enivrer par la science triomphante de l'époque. Mais il faut construire cet avenir avec les moyens du bord. Comme la persévérante *Gazette de Liége* l'écrit à cent ans de distance (cf. les 8-9 décembre 1889 et les 1-2 mars 1986), "Trasenster adopte un projet insensé : il fait acheter le remarquable hospice des incurables et le fait détruire. À la place, il fait ériger les précliniques, et de plus, un pompeux Institut zoologique dont l'existence même constitue un affront social. "Quant au projet "Spring" des prés St Denis, il échoue. On y construit le nouvel Hôpital de Bavière à partir de 1891. Il est inauguré en 1898 par Léopold II.

Edouard VAN BENEDEN rédigea vers 1888 un mémorandum retraçant l'histoire de la construction de "son" Institut (cf. FLORKIN, 1968). Il y explique son rôle dans la conception et la réalisation de l'édifice à l'avocat MESTREIT chargé de le défendre dans le procès que l'Etat lui intentait (cf. *infra*). Dans le paragraphe IV, il écrit :

"Aucun des plans n'a été soumis à mon approbation avant le commencement des travaux. L'architecte avait pris sur lui de trancher, sans me consulter, une foule de points ; les solutions apportées par lui à quantité de questions étaient inacceptables. D'autre part, l'on n'a réalisé qu'une partie des plans primitifs ; les musées n'ont pas été construits ; de là, la nécessité de modifier notablement les plans pendant le cours des travaux. On m'a obligé de recevoir dans les bâtiments construits toutes les collections alors que les plans prévoyaient pour ces mêmes collections des bâtiments qui n'ont pas été construits : de là changements et décomptes."

Dans le projet élaboré par VAN BENEDEN, le premier étage en façade n'était nullement dévolu au musée. Il y était prévu : " un cabinet pour un " privat-docent ", une salle de collections, une salle d'étude, un cabinet pour un assistant, des laboratoires, une salle d'inoculation, un petit amphithéâtre ainsi que des locaux destinés à un professeur et à un professeur extraordinaire d'embryologie et enfin un cabinet et un laboratoire pour un professeur de physiologie."

La candidature à Prague en 1885

Au XIXème siècle, le monde universitaire européen se développe fortement ; tout un réseau de relations supranationales se crée. Les universités belges font largement appel au monde germanique pour d'importants enseignements de médecine. Liège jouit de contributions allemandes et autrichiennes de valeur. Après Gaede (1795-1834) et Fohman (1794-1837), J.-A. Spring (1814-1911), Th. Schwann (1810-1882) et des contemporains d'Edouard Van Beneden, A. Winiwarter (1848-1917), K. Gussenbauer (1842-1903) et E. Fuchs (1853-1930) enseignent à Liège. Ces deux derniers se lient d'amitié avec VAN BENEDEN. FUCHS prend ses repas avec lui chaque jour (FLORKIN, 1968). Quant à GUSSENBAUER, il dispose place du Conservatoire d'un laboratoire jointif de celui de Van Beneden ; ils sont chauffés par un poêle mitoyen (Hamoir, 2002). Mais les installations minables de ces titulaires de chaire et la situation hospitalière rétrograde locale les décoivent et les amènent à regagner des pays plus modernes. Gussenbauer, nommé à Liège en 1875, quitte l'université pour celle de Prague en 1878. Fuchs, après un séjour de quatre ans, est nommé à Vienne en 1885.

Les relations qui se sont créées entre Van Beneden et Gussenbauer (cf. Rabl., 1915; Hamoir, 2002) continuent néanmoins à les unir. Ainsi sept ans après son départ, il lui écrit en français:

Prague le 19 janvier 1885

" Mon cher ami,

Je viens de recevoir un vase en bronze en compagnie de votre carte qui m'indique que vous avez bien voulu me l'offrir à l'occasion de mon mariage. — Je vous remercie de tout cœur de ce cadeau magnifique et précieux. — Depuis Lugano, d'où je vous ai

donné des nouvelles, mon voyage de noces s'est très bien passé. Nous avions beau temps à Lugano et à Milan où nous nous arrêtions pour deux semaines. — Depuis le 11 janvier, je suis rentré et bien installé. — Je puis vous dire que je n'étais jamais de ma vie aussi heureux que je ne le suis maintenant. — Ma femme se porte bien et est aussi heureuse que moi. — A mon retour, j'étais surpris par la mort de notre Zoolog Stein et je pensais tout de suite à vous comme successeur. Malheureusement je me disais que vous n'aviez pas envie de venir à Prague puisque vous êtes maintenant bien installé à Liége. — Si vous aviez cependant le moindre désir de changer de place, dites-moi un mot. J'ai des rapports avec des collègues dans la faculté de philosophie et je pourrais agir dans ce sens. — Donnez- moi bientôt de vos nouvelles. En vous priant de me rappeler au bon souvenir de mes anciens collègues et d'offrir à Madame, mes compliments, je vous serre la main et suis, votre dévoué, ...Gussenbauer. "

La vacance de chaire à Prague suscite de suite la candidature de HATSCHEK (1854-1941), un évolutionniste convaincu disciple de HAECKEL (1834-1919) qui travaille à Vienne (NYHART, 1995). Il écrit dès le 23 janvier à VAN BENEDEN pour obtenir une recommandation :... Ich wäre Ihnen unendlich dankbar, wenn Sie much insofern es möglich ist auf irgend welche Weise in dieser Sache unterstutzen würden. (voir annexe)

Mis au courant par Van Beneden, il lui écrit à nouveau le 28 janvier :

"Wie man oft an eine mögliche Sache in Unkenntnis der Situation gar nicht dennkt, so lag auch mir in diesem Falle die Idee ganz fern dass Sie Lüttich verlassen könnten um der Lehrkanzel in Prag anzunehmen. Ich war daher von Ihren Mitteilungen sehr uberascht — und anderseits erstaunt, erfreut aund zu dankbarsten Bewunderung veranlasst durch die hochsinnige Weise in welcher Sie diese Angelegenheit behandelten. Ich wunsche lebhaft dass Ihre Berufung nach Prag sich verwickliche, um der oesterreichlichen Wissenschaft neue Aufschürung zu verleihen...Ich verbleibe mit den Ausdruck der grössten Verehrung,..."

"Ihr ergebenster, Dr B Hatschek"

D'autre part, Gussenbauer s'érige de suite en promoteur passionné de la candidature de Van Beneden :

" Prague, le 18 janvier 1885"

"Mon cher ami,

Depuis ma dernière, j'ai été chez quelques collègues de la faculté de philosophie pour m'informer sur l'affaire en question... Les Messieurs auxquels j'ai parlé de vous et de votre désir de quitter Liège et de venir à Prague dans le cas où il y aurait une possibilité de vous offrir une position acceptable étaient tous enchantés d'apprendre cette nouvelle. J'irai demain chez le dernier qui appartient au comité. J'en ai déjà parlé aussi à HERING qui en avait une grande joie. Votre lettre sur HATSCHEK m'a affligé un peu parce que je pensais un moment qu'il pourrait étant en Autriche avoir des chances s'il est recommandé par vous. Aujourd'hui je pense autrement. Je ne crois pas qu'il pourrait être nommé en premier lieu. D'autre part je crois qu'on ne pourrait pas faire abstraction dans la proposition des Zoologistes se trouvant actuellement en Autriche. Mais cela n'empêcherait point que vous soyez nommé dans la proposition à faire en premier et je

tâcherai d'agir en ce sens. Cela vous serait en tout cas utile. La question n'est pas encore mûre autant que je puisse en juger pour le moment. Aujourd'hui j'ai appris que les locaux attachés à la Zoologie et à l'Anatomie comparée sont magnifiques et vastes et suffisants mais que STEIN n'en usait pas d'une façon convenable. — Je crois donc que sous ce rapport il n'y aura rien à désirer si ce n'est une dotation suffisante. Sous ce rapport, notre gouvernement ne fait guère d'obstacles sérieux si les moyens sont demandés positivement. — Quand j'aurai des informations plus complètes, je vous les communiquerai tout de suite. Adieu pour aujourd'hui.

En vous serrant la main je suis Votre GUSSENBAUER"

Prague le 5 février 1885

" Mon cher ami

Depuis ma dernière j'ai été chez tous les membres du comité chargé de faire des propositions pour la chaire de Zoologie. Je puis vous dire aujourd'hui que tous les collègues auxquels j'ai parlé jusqu'à présent étaient très heureux d'apprendre par moi que vous êtes disposé de venir à Prague. J'ai montré vos lettres à M. LAUBE professeur de géologie membre du comité et il m'a dit hier soir que le comité se réunira bientôt pour prendre des décisions. — Il me disait qu'il vous écrirait lui-même afin de connaître vos conditions. J'ai gagné pour ma personne la conviction qu'en effet le comité est disposé à vous nommer en premier lieu. Aussitôt que j'aurai appris des informations plus précises, je vous en ferai part. Je vous donne en outre le conseil de m'écrire dès que vous aurez reçu la lettre du professeur LAUBE ou d'un autre membre du comité et d'attendre mes informations avant de répondre."

La candidature se présente sous les meilleurs auspices. Le mois où la famille vient de s'agrandir par l'heureuse naissance d'une deuxième petite fille, Hélène, ce candidat est accueilli à bras ouverts par l'Université de Prague. La commission le place hors-concours de façon unanime. Pour parfaire son allemand, son ami Gussenbauer décide de lui écrire en allemand et prévoit déjà qu'ils pourraient passer ensemble les vacances d'été. Comme la balle est dans le camp du gouvernement autrichien, il suffit d'attendre patiemment.

L'épisode louvaniste de 1885

Quelle douche glaciale pour Pierre-Joseph (père d'Edouard) en fin de carrière universitaire et pour la famille! Le gouvernement catholique montre tant de réticence à faire construire les instituts d'Outremeuse qu'on en vient à perdre espoir. Alertons immédiatement THONISSEN (1816-1891). C'est un ami sincère. Sa situation de ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique doit lui permettre de trouver une solution. De plus, ce n'est pas un rabique ; il comprendra notre appel et évitera au monde scientifique universitaire du pays un pareil affront.

On cherche à amadouer l'irréductible Liégeois par diverses mesures : l'octroi d'un supplément de traitement de 2000 francs pour motif honorifique,

l'allocation d'une somme de 3000 frs en tant que directeur de la station zoologique d'Ostende. Tout un courrier témoigne de ces tentatives qui mêlent des considérations personnelles à un considérable projet immobilier. Nous ne nous perdrons pas dans les problèmes de conscience facultaire du professeur, ni dans les problèmes juridiques du ministre. Quant à son collègue de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics du nom de DE MOREAU, il refuse que, sous prétexte de prospecter les ressources maritimes de la côte, on octroie au directeur des appointements déguisés. Une lettre de Pierre-Joseph à THONISSEN datée du 22 mai 1885 illustre le débat ...:

"J'ai vu hier Beernaert (le chef du gouvernement) et je l'ai entretenu assez longuement de l'affaire en question. Je lui ai dit que c'est parfaitement vrai que toutes les faveurs et distinctions sont accordées par ancienneté et qu'il y a une bonne occasion de montrer que le gouvernement sait aussi reconnaître le mérite. Seulement, où puiser ? On ne peut songer à soumettre la question à la chambre. Bref il m'a dit : Thonissen est mieux au courant de cela que moi, je lui en parlerai. Voici, me semble-t-il, une solution. Il y a un crédit pour l'encouragement des sciences...; on dépense des millions pour l'exploitation des sols ; il n'est pas moins important d'explorer la mer tant sous le rapport scientifique que sous le rapport de la pêche et il ne serait que juste de sonder le fond de la mer. J'espère bien que vous parviendrez à convaincre votre collègue de l'utilité de cette entreprise et de l'occasion de conserver dans le pays un jeune professeur qui a su attirer l'attention des savants allemands. Croyez-vous que je ferais bien de faire une démarche auprès de M. De Moreau. J'ai tout lieu de penser que M. Beernaert nous aidera. Je compte sur de bonnes nouvelles et je vous adresse mes salutations les plus amicales."

Finalement Thonissen et Beernaert (1829-1912) ont raison de l'extrémisme de DE MOREAU. Une lettre de Rose Van Beneden le suggère :

" Mon bien cher enfant,

Père a reçu la lettre ci-jointe, réponse à celle qu'il avait envoyée à Th. la semaine dernière et la copie de sa réponse envoyée ce matin. Elle nous semble de bonne (sic) augure et nous permet d'espérer avec raison que ta demande aura une suite favorable ou plutôt conforme à tes désirs et aussi aux nôtres car tu ne peux pas désirer plus que nous de les voir s'accomplir. Ce n'est certes pas fait mais le conseil des ministres n'a pas refusé et Th. semble bien décidé et bien convaincu que ce n'est qu'en t'accordant ce que tu demandes qu'on te conservera par conséquent c'est à lui de trouver les moyens de te conserver. Dis nous que tu as autant de confiance que nous et espérons qu'elle ne soit pas vaine. J'espère que vous allez bien ; donne bientôt l'assurance que tu ne souffres plus et que tes nuits sont meilleures. — Ta dévouée mère, Rose "

Deux lettres d'Edouard des 18 et 20 juin envoyées toutes deux d'Aix-la-Chapelle situent le moment où il décide de faire confiance au gouvernement et par conséquent de renoncer à Prague. L'importance de la décision nous incite à les reproduire :

" Aix-la-Chapelle 18/6 1885"

" Mon cher Ministre,

J'ai bien reçu la lettre de juin que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il m'est impossible pour la raison que je vous ai fait connaître, d'accepter l'offre que vous voulez bien me faire de majorer de 1000 frs mon traitement. C'est la première fois, si je ne me trompe, qu'un professeur d'une université de l'Etat est appelé à occuper une chaire en Allemagne. Il me paraît que cet honneur exceptionnel qui m'est fait devrait justifier le gouvernement à m'accorder un avantage exceptionnel. Je ne puis considérer comme tel une augmentation de traitement de 1000 frs. En me fondant exclusivement sur mes années de service, je pourrais d'ici à peu de temps revendiquer cette augmentation sans méconnaître les droits acquis par encore plus âgés que moi. La loi de 1849 permet de majorer de 3000 frs les traitements de certains professeurs de l'Etat. Dans mon opinion, l'appel qui m'est adressé me justifie à réclamer sous une forme quelconque l'équivalent du traitement maximum. Puisque le Gouvernement n'est pas de cet avis, je ne puis que m'incliner devant sa décision. Mais je me trouve dans l'obligation de refuser une proposition que je considère comme ne me donnant en aucune façon les satisfactions que je me croyais autorisé à réclamer.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués. E. Van Beneden."

Ce dernier a demandé quelques jours plus tôt une entrevue à BARA (1835-1900), un des ténors bruxellois du parti libéral. De sa retraite d'Aix-la-Chapelle, il reçut des informations émanant, selon toute vraisemblance, de THONISSEN suivant lesquelles le gouvernement acceptait de faire ériger les instituts liégeois. Une copie de sa deuxième lettre en témoigne.

" Aix-la-Chapelle, le 20 juin 1885 "

" Mon cher ami (ami barré!, sic) Ministre,

Rentré hier à Aix après une absence de quelques jours, j'ai trouvé votre aimable lettre qui me prouve une fois de plus combien personnellement vous tenez à améliorer ma position. J'avais mûrement réfléchi quand le jour où j'ai été vous voir pour vous faire connaître la proposition que je venais de recevoir de Prague, je vous ai dit que je ne me croyais pas justifié à accepter les 2000 frs disponibles sur les 10.000 que la loi de 1849 permet d'employer en augmentation de traitements d'un certain nombre de professeurs des Universités de l'Etat. Je puis moins encore accepter la moitié de cette somme. Je n'ai aucune raison de changer d'avis aujourd'hui et je me trouve dans l'obligation de refuser la proposition que vous avez bien voulu me faire itérativement.

Pour les motifs que je vous ai indiqués dans mon avant-dernière lettre, j'ai décliné les offres qui m'ont été faites par l'Université de Prague. J'en ai informé le doyen de la faculté de Prague en le priant de faire connaître ma résolution au Gouvernement Autrichien. J'aurais trahi la haute protection que vous m'avez accordée quand il s'est agi de décider de l'édification d'un Institut zoologique en quittant le pays au moment où, grâce à vous, j'ai obtenu enfin la certitude de pouvoir bientôt travailler et enseigner dans de bonnes conditions. C'est là mon cher Ministre la raison de ma résolution.

Il m'a été fort pénible de devoir constater que le conseil des Ministres a refusé catégoriquement de me faire dans mon pays une position à peu près équivalente à celle qui m'était faite à l'étranger. Mais je préfère accepter cette humiliation que d'oublier ce que vous avez fait sinon pour moi du moins à cause de moi.

(J'espère pouvoir compter mon cher Ministre que l'approbation de l'adjudication ne se fera pas attendre et que je puis être assuré que dans l'avenir comme dans le passé je puis être assuré appui) (texte raturé dans la copie).

Recevez mon cher Ministre l'hommage respectueux de mes sentiments affectueux et dévoués.

E. Van Beneden "

La lettre au doyen Weiss est datée du même jour (voir annexe) :

"Lüttich den 20 te Juni 1885"

Hochgeehrte Herr College,

Es sind nun mehr as sechs Wochen vergangen, seitdem ich durch Ihr geehrtes Schreiben erfahren habe, dass des Vorschlag des Philosophischen Facultät betreffs meiner Berufung an Ihre Universitaät dem K.K.Oesterr. Ministerium für CultusBerufung und Unterricht mitgetheilt worden ist.

Trotzdem habe ich von Iher Regierung noch Keine Aufrage erhalten. Bald nachdem der Vorschlag der hochgeehrten Universität Prag hier bekannt, hat die belgische Regierung mir die Zusicherung gemacht, im Falle ich in Lüttich bleiben wollte, das Zoologische Institut gleich bauen zu wollen ; in dieser Weise bin ich sicher geworden das zu erreichen was ich so lang angestrebt habe.

Da ich von Ihren Regierung bis jetzt keine Aufforderung erhalten habe und deshalb es wohl as möglich ansehen muss, dass Sie auf den Vorschlag der Facultät nicht eingehen wird, sehe ich mich genöthigt hiermit meine Hochdersellen gegebene Zusage zuruckzunehmen.

Ich bitte Sie, hochgeehrter Herr College, Ihren Facultät diese Mittheilung kund zu geben und zugleich zu sagen, wie sehr ich mich Ihnen allen verplichtet fühle. In folge Ihrer Berufung ist mir ausserordentlich geholfen worden insofern, als ich jetzt die Sicherheit habe, das längst von mir erwunschte Institut zu bekommen und hierdurch haben Sie nicht allein mir, sondern auch die Wissenschaft einen grossen Dienst geleistet, für den ich Ihnen erkentlich bleiben würde.

Genehmigen Sie, Hochgeehrter Herr College, zugleich den Ausdruck meiner Hochachtung mitt der ich zeichne.

Ihr Ganz ergebener, Edouard Van Beneden Herrn Professor Dr. Adolf Weiss, Dekan der Philos. Facultät der Universität, Prag. "

Le procès de l'Etat contre Van Beneden

Le gouvernement a finalement décidé de faire adjuger les travaux prévus au cahier des charges de l'architecte Noppius; l'adjudication a lieu le 3 novembre 1883 (Dieudonné, conférence du 26 février 1986). La dépense s'élève à 550.000 frs (**Fig. 2**) alors que la construction de l'Institut de physiologie, élaboré par le même architecte, ne coûte que 240.000 frs.

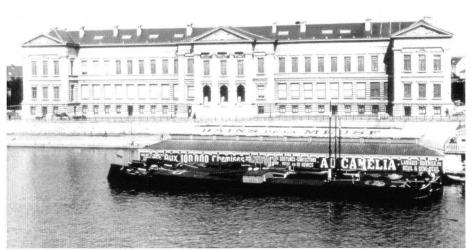


Fig. 2: L'Institut zoologique du quai des Pêcheurs avec, au centre du fronton principal, le buste de Ch. Darwin. Les bains de Meuse persistèrent jusqu'à la destruction du pont en mai 1940.

A la séance d'ouverture des cours d'octobre 1885 qui clôture son second mandat rectoral, Trasenster peut déclarer :

"Quatre Instituts sont en pleine activité (le 4ème étant l'Ecole électrotechnique créée par Montefiore (1832-1906) en octobre 83 qui venait de prendre possession de l'amphithéâtre cédé par la botanique — elle devait être installée rue St Gilles en 1891), un cinquième a été ouvert (l'anatomie) et la construction des trois autres (zoologie, physiologie et institut de chimie de la place de l'Université) vient d'être adjugée et a reçu un début d'exécution."

Il assiste fin 1886 à l'inauguration de l'Institut d'Anatomie peu de temps avant son décès le 1^{er} janvier 1887. La page de l'érection des instituts précliniques d'Outremeuse se tourne. Mais une page nouvelle va s'ouvrir, illustrant la haine que VAN BENEDEN suscite chez certains. Cette péripétie fait penser à la réflexion de KIERKEGAARD (1813-1855) : "Le monde reste toujours le même et ce qu'il ne supporte pas, c'est d'être contemporain de quelque chose de grand ".

En 1885, le professeur Folie (1833-1905) renonce à la fonction d'administrateur-inspecteur. Le gouvernement le remplace par un archiviste, Stanislas BORMANS (1835-1912) qui occupe ce poste pendant vingt ans en s'érigeant en séide du gouvernement catholique. Une enquête administrative qui devait être téléguidée par le ministère des Travaux publics, et non celui de l'Instruction publique comme l'écrit FLORKIN (1986), cherche à établir que VAN BENEDEN a outrepassé ses droits en donnant des instructions pendant les travaux. L'histoire de cette méchante enquête et de l'ignominieux procès intenté par l'Etat à VAN Beneden a été contée par Florkin (ibidem), et évoquée de nouveau par HAMOIR (2002). Dans son récit, FLORKIN paraît ignorer l'amitié étroite qui unit THONISSEN à la famille VAN BENEDEN. Il lui attribue la responsabilité du procès. Or le ministère des Travaux publics, qui gère les bâtiments universitaires, est aussi concerné. La construction de l'Institut zoologique a donné lieu à un dépassement de crédit. L'entrepreneur BAAR décide de réclamer à l'Etat le coût des travaux supplémentaires. Mais celui-ci refuse de s'exécuter ; il veut connaître le responsable des dépassements. Or VAN BENEDEN est intervenu à différentes reprises. Il a, par exemple, suggéré un aménagement du grenier en vue d'y caser "ses baleines". Mais du point de vue légal, il n'y a pas de texte écrit. Il ne peut être condamné. Le conflit qui a débuté dès 1886 ne prend fin qu'en juin 1892. Le 25 du mois, l'Etat est débouté, le jour même où, par une coïncidence tragique, la petite Hélène âgée de 7 ans et demi meurt du croup dans les bras de son père à Ramelot. Et comme la décision judiciaire ne satisfait pas le ministre des Travaux publics, celui-ci envisage de poursuivre la procédure. FLORKIN écrit à ce sujet :

"Le ministre Thonissen aurait, de son côté, fait interjeter appel du jugement si le Roi Leopold II, que J.S. Stas avait mis au courant de la persécution dont était victime l'un des plus grands savants qui aient illustré la Belgique, n'était intervenu pour l'en dissuader."

En fait, l'appel doit émaner de DE MOREAU. THONISSEN a démissionné le 4 octobre 1887 pour raisons de santé. Quant au grand chimiste J.S. STAS (1813-1891), qui avait ses entrées au palais et ne manquait pas de franc-parler, il est mort le 13 décembre 1891. LEOPOLD II a dû être mis au courant bien avant le jugement.

La venimeuse campagne de presse de *La Gazette* de *Liége*

La réalisation d'un institut monumental conçu par un adepte du diabolique Darwin (1809-1882) et placé de surcroît sous l'égide de celui-ci (Hamoir, 2003) suscite de violentes protestations. *La Gazette de Liége* mène une campagne acerbe contre cette espèce de palais qui fait injure au peuple laborieux. Son directeur Demarteau écrit une virulente diatribe sous le pseudonyme de *Legius* dans le numéro du week-end du 8 décembre 1889 :

Pour contenter le malheureux caprice de hauts magisters — à qui Dieu fasse paix et miséricorde! — il a fallu détruire, au quai des Pêcheurs, un million de valeurs, le meilleur de nos hospices de la vieillesse. L'asile qui doit recevoir les pauvres vieux chassés depuis des années au prétendu profit de la science, n'est pas prêt à les abriter. Ne prenons pas garde à ce détail. Montons au Capitole plutôt et rendons grâce aux dieux : si nos incurables continuent à pâtir d'un provisoire pitoyable, nos malades et nos blessés d'encombrement désastreux et d'une mortelle insuffisance de locaux, le palais est achevé du moins qui doit recevoir, sous le nom d'Institut zoologique, les bêtes en conserve de M. VAN BENEDEN. Triomphe donc, ô science! Les carcasses de tes marsouins seront bien logées, les animaux empaillés bien mis à l'abri du froid ; tant pis si les pauvres gens n'y sont pas : ils ne te représentent pas, ceux-la ; ils ne sont que l'infirmité, la misère — et nos frères. Et quand je dis que l'on va se servir de cet Institut, je retarde sur les faits : en réalité, il sert depuis un an, non pas à l'enseignement, ce qui n'est pas l'essentiel, mais à tel homme qui y vit. Le mois passé, attiré par l'enseigne et la luxueuse apparence des bâtiments, un étranger voulait à toute force visiter ce temple auguste : Un Institut zoologique aussi grandiose, répétait-il au concierge, mais ça doit être rempli de bêtes curieuses. — Excusez, Monsieur, fit le naïf employé ; il n'y a toujours ici que M. VAN BENEDEN. M. VAN BENEDEN, en effet, s'est installé là dès janvier, et l'Institut — dont coût : un demi-million — n'aura servi pour cette année que de logis au grand homme. Celui-ci, par exemple, n'a rien négligé pour s'y bien caser. Que voulez-vous, quand on a le sentiment profond qu'on incarne en soi la science, on ne saurait se témoigner, à ce titre, trop d'égards à soi-même, ni se faire bâtir, aux frais du public, de trop beaux appartements particuliers. Vous qui n'êtes qu'un citoyen aisé, vous vous seriez contenté, j'imagine, pour votre salon, de la cheminée de six cents francs, portée au devis! Quelle misère pour qui daigne se laisser loger par l'Etat : c'est douze cents qu'on dut y mettre. Six cents francs auraient suffi pour doter d'un vicaire une paroisse industrielle où le dévouement de ce jeune prêtre servirait puissamment à tous les instants la cause de la foi, de l'ordre, de l'instruction morale et de la paix sociale. La pénurie du trésor ne permet pas d'affecter aussi grosse somme à cet emploi salutaire ; par contre, on n'a pas regardé à la faire flamber deux fois dans une cheminée pour permettre à un seul savant de se chauffer plus agréablement les tibias devant des chenets artistiques.

Ainsi en a-t-il été de tout dans la construction de l'Institut zoologique, si bien qu'on a déjà dû, pour répondre aux fantaisies réunies du professeur et du locataire, payer à l'entrepreneur des travaux, en frais supplémentaires, septante milliers de francs au-delà du chiffre de l'adjudication, et qu'il en réclame encore 80.000 au-dessus du surplus. A qui la responsabilité de ces dépenses surégatoires ? À la bonté d'âme de nos gouvernants sans doute ; à la complicité traditionnelle de ces chers bureaucrates, accoutumés par le libéralisme à tailler à pleins ciseaux dans l'étoffe contribuable ; au génie dépensier surtout de M. VAN BENEDEN. Il s'est habitué si bien à ne se refuser rien et à se faire tout payer par l'Etat! M. VAN BENEDEN n'aurait-il pas tort de se gêner avec des autorités aussi discrètes et aussi complaisantes ? Un trou bouché par elles, il a bravement recommencé d'en ouvrir un autre, où passeraient ses baleines. Et tandis que des administrateurs libéraux feraient un bruit d'enfer pour une pauvre fabrique d'église coupable de dépasser de quelques centaines de francs une allocation de son budget, nos bons gouvernants laissent bénévolement un seul professeur dépasser ainsi de plus de cent cinquante mille, le chiffre des crédits affectés à le loger avec ses cachalots, phoques et caïmans.

Si du moins on avait fait ailleurs le nécessaire! S'il avait été donné dans nos hôpitaux, satisfaction aux besoins les plus urgents de l'humanité souffrante, je pourrais prendre mon parti de voir aussi se fondre à l'Institut zoologique, le fond des reptiles, mammifères, poissons d'eau douce ou d'eau salée! Mais pendant qu'on dépense pour quelques rares batraciens ou quelques mollusques extraordinaires, tant d'argent supérieur au prix convenu, prix déjà si élevé luimême, est-il admissible qu'on laisse d'autre part, à cent pas de ce palais des bêtes, de pauvres chrétiens manquer du nécessaire dans l'hôpital voisin, ou bien de ne pas arriver même, si malades soient-ils, à pouvoir franchir le seuil de cet hôpital, parce que l'espace fait défaut pour les recevoir et les soigner?

Convenez que dans cette bonne ville de Liége, c'est à rebours du bon sens et des devoirs de la charité qu'on agit : il eut fallu d'abord songer aux malheureux ; c'est au plaisir et à l'amusement qu'on avise avant tout ; notre théâtre a été fait et refait, notre Conservatoire a obtenu son palais, nos animaux savants et autres auront le leur, avant qu'on ait seulement mis la main au plus urgent : à l'asile des pauvres malades, à l'asile si bien nommé par nos religieux ancêtres : l'hôtel-Dieu.

Ah, je veux qu'il y ait profit pour la science à pouvoir à l'aise étudier les sécrétions de l'huître, analyser les œufs de lapins et tâcher de retrouver la date du jour où, suivant la doctrine transformiste de M. VAN BENEDEN, le singe d'autrefois s'est rasé le poil, coupé la queue et donné une âme pour devenir l'ancêtre de M. le professeur. Mais la science elle-même n'est-elle pas encore plus intéressée encore à pouvoir s'occuper de nos malades, étudier nos infirmités et panser nos blessures! Tout ce qui se fabrique à l'Institut zoologique n'aboutira qu'à nous fournir par an quelques docteurs spéciaux; les cliniques de Bavière doivent former tous nos docteurs en médecine et il n'est pas de jour où elles n'aient pour but immédiat de sauver des vies, de garder à ces familles populaires les plus dignes d'intérêt une mère indispensable, un père dont la mort livrerait toute une génération à la misère, à l'ignorance, à la faim." (Signé): L.G. Legius

Le cours du temps

Après l'inauguration de l'Institut d'Anatomie, une grande discrétion si on peut dire — marque les débuts des instituts ultérieurs et la réalisation de la facade actuelle de la place de l'Université devenue, après 1914-18, la place du 20 Août. On n'inaugure plus. Dans le cas de l'Institut zoologique, c'est impensable! Il est exclu de rendre hommage au " mégalomane imbuvable " qui y règne (i.e. VAN BENEDEN) et au forban sous l'égide duquel il se trouve (i.e. Charles DARWIN). Ce directeur n'avait pas seulement été responsable de dépenses pharaoniques ; il avait fait placer un bâtiment public sous la tutelle diabolique du plus perfide ennemi du bon Dieu. En plus, le procès intenté par l'Etat en 1886 et finalement perdu en 1892 n'arrangeait pas, comme on dit, les choses. La mort en 1910 de cet autoritaire intraitable apporte certes un certain relâchement dans ce climat conflictuel. Le bâtiment reste néanmoins figé dans son passé. Les portraits du fondateur, dont l'un accueille les visiteurs dans la loge même du concierge, assurent la survie du Maître de ces lieux. Un calme solennel règne dans le hall d'entrée ainsi que dans les deux grands et hauts couloirs s'étendant le long de la façade arrière, d'un bout à l'autre de l'institut. Du côté aval un escalier aux marches de pierre qui n'en finit pas, conduit au premier étage.

La guerre de 1914-1918 vient soudain perturber la vie de ce temple. Les 20 et 21 août 1914, la soldatesque allemande incendie de nombreux bâtiments place de l'Université et en Outremeuse, notamment dans la rue de Pitteurs et au quai des Pêcheurs (**Fig. 3**). L'Institut, si proche de la science allemande, est gravement menacé. L'intervention courageuse de son directeur Désiré DAMAS (1877-1959) qui, comme c'est normal en ce temps-là, connaît bien l'allemand, est décisive (J. DAMAS, 1998).

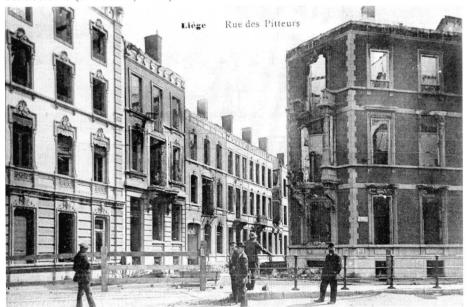


Fig. 3 : Le quai des Pêcheurs et l'entrée de la rue de Pitteurs après la nuit tragique du 20 au 21 août 1914.

Après la première guerre mondiale, on pense à inaugurer la statue d'Edouard Van Beneden, réalisée avant le conflit par Braeke et abandonnée depuis lors à tous les vents. La commémoration a lieu le 24 mai 1920 lors d'une grande manifestation dont le monde germanique est exclu. On en profite pour donner à l'Institut le nom de son fondateur tandis que la ville s'associe à cet hommage en donnant aussi son nom au quai des Pêcheurs.

La métamorphose de l'Institut Van Beneden depuis 1947-1950

Celui qui avait eu le périlleux honneur de succéder à un génie fut admis à l'éméritat en 1947. L'amphithéâtre de 152 places (COMHAIRE, 1892) ne permettait plus depuis quelques années d'accueillir décemment le flot de plus en plus important des étudiants et d'étudiantes de première candidature. Le laboratoire de travaux pratiques — 100 places environ (COMHAIRE, ibidem) — était aussi devenu trop petit : une même séance devait être repétée trois ou quatre fois au cours de la semaine.

Dès son entrée en charge, le nouveau titulaire, Marcel Dubuisson (1903-1974) élabore une refonte drastique. On va détruire l'ancien amphithéâtre. Son emplacement sera dévolu aux vestiaires du nouveau de 550 places construit en retrait dans le jardin. En dessous de ce complexe, on aménagera un vaste aquarium public comprenant quatre circuits distincts où circulent de l'eau douce chaude et froide ainsi que de l'eau de mer tempérée et tropicale. La salle des travaux pratiques changera également d'envergure ; elle émigrera du rez-dechaussée de l'aile nord vers l'arrière du premier étage. Au-dessus des vestiaires et d'une partie du nouvel amphithéâtre, un vaste local hébergera des rangées de tables accueillant 170 microscopes, ce qui permettra de réduire le nombre de répétitions. Ce grand chambardement ne peut manquer d'impliquer aussi le musée. Il quitte la longue façade du premier étage et est transféré sous le toit, là où croupissaient depuis plus d'un demi-siècle quatre squelettes de baleines (CARPENTIER, 1971). Trois de ceux-ci sont expédiés pour restauration à Bruxelles, au Musée royal d'Histoire naturelle dirigé d'une main de fer par Victor Van Straelen (1889-1964). Après cette cure de rajeunissement, celui-ci les trouve trop encombrantes. Il propose à DUBUISSON de les reprendre. Mais le grenier a été transformé en un musée où un seul emplacement a été prévu à cette fin. Dubuisson ne partage pas l'affection des Van Beneden pour ces géants des mers. D'ailleurs, comment les caser ? Le nouveau musée loge aussi tout le reste du monde animal. La baleine, que l'on a laborieusement descendue dans le jardin et dont on a reconstitué le squelette (Fig. 4) suffit à son bonheur.

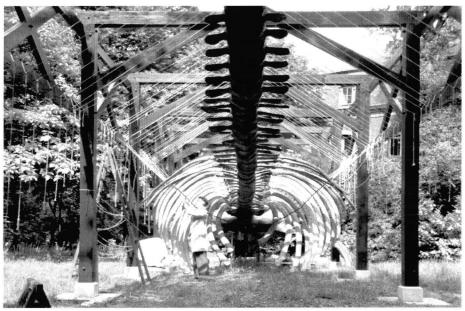


Fig. 4: Une baleine enfin presque à bon port..., dans le jardin d'agrément 1950-55.

En 1986, le professeur J.-C. Ruwet, fondateur du service d'Ethologie et de Psychologie animale et par ailleurs directeur du Musée et de l'Aquarium, prend l'initiative de titiller les démons du passé. L'affiche de la conférence de Philippe Dieudonné, historien, ne peut manquer de susciter des réactions en sens divers (**Fig. 5**).



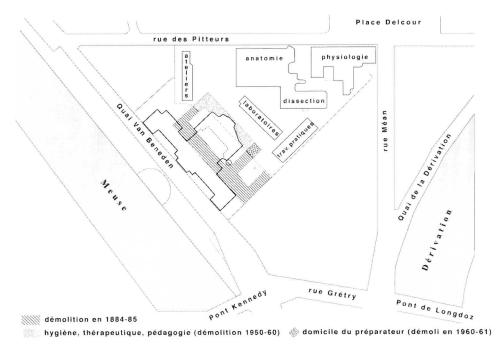
Fig. 5: L'affiche provocante de la conférence de M. Philippe Dieudonné faite à l'Institut le 25 février 1986.

La Gazette de Liége succombe à nouveau au diable. L'article publié le week-end des 1 et 2 mars 1986 est forcément moins virulent que celui de 1889 ; il n'en est pas moins très critique. La photo de ce qu'on appelle à nouveau le "palais des bêtes" est sous-titrée d'un texte teinté d'amertume : " Le témoignage de ce qu'au XIXème siècle, la ville ne regardait pas à la dépense " (à interpréter comme "Cette majorité libérale gaspillait l'argent des contribuables "). L'achat des 1800 m² du quai des Pêcheurs y est qualifié de " pure folie "; l'article de Joseph Demarteau II de 1889 est cité non sans admiration: "Pour M. DEMARTEAU, non sans raison, "c'est une absurde combinaison d'une pure folie " que d'installer l'Institut de Zoologie au quai des Pêcheurs. "L'historien Dieudonné adopte lui aussi ce point de vue : "Cette fortune dépensée à tout vent aurait pu servir plus utilement l'université. ". Et l'auteur de l'article de La Gazette de Liége, un certain J.Ch., clôture son évocation en ces termes : " Un déluge de procès suivra encore, notamment à l'encontre d'Edouard Van Beneden traîné en justice pour une querelle d'entrées de caves et de peintures de fenêtres ".

Depuis 1996, le cadre de l'Institut a changé. Un amphithéâtre prolonge vers la Meuse l'escalier monumental de l'entrée. Il faut savoir gré à un collège socialiste-écologiste et à son échevin de l'urbanisme d'avoir pris l'initiative de développer un projet visant à restituer aux liégeois les berges du fleuve, et au député social chrétien J.-P GRAFÉ, ministre des travaux publics, d'en avoir confié la réalisation au MET, Ministère des Travaux Publics et des Transports de la Région Wallonne. Cet aménagement accroît notablement la prestance du grand bâtiment néo-classique dû à VAN BENEDEN (**Fig 6 et Plan II**).



Fig. 6 : Vue plongeante sur le complexe de l'Institut zoologique rénové, où l'on voit les gradins en bord de Meuse qui prolongent les escaliers d'accès à l'Institut. Photo Bockiau, 2002.



Plan II: L'Institut Van Beneden et son extension dans le jardin pour le nouvel amphithéâtre, l'aquarium ainsi qu'une vaste salle pour les travaux pratiques et d'autre part l'aménagement et l'extension du Musée au second étage. Le complexe fut inauguré en novembre 1962. Le plan II est approximatif. Les archives du service des travaux de l'Université sont devenues inaccessibles et les plans successifs des services cadastraux locaux présentent des différences. La distance entre le coin postérieur gauche de l'institut d'anatomie et la façade sud de l'institut d'hygiène varie. Une prospection des fondations de l'hospice serait nécessaire pour restituer exactement ce passé.

Cinquante ans après la métamorphose de 1947-1950, où en est-on? La carapace est de nouveau devenue trop étroite. La grande salle des travaux pratiques aux 170 microscopes doit accueillir chaque semaine trois séries d'étudiants en médecine et trois séries de candidats vétérinaires. Pour les autres, pharmaciens et sciences, deux séances suffisent. On en est donc tenu à répéter huit fois par semaine un enseignement de base. Le remplacement d'un seul titulaire par plusieurs n'est qu'une cote mal taillée. Cinquante ans suffisent pour que l'inadéquation redevienne évidente. Quant au remarquable complexe formé par le Musée et l'Aquarium, sa vie et son rayonnement sont devenus un laborieux combat permanent (Ruwet, 1985).

La vie de ce qui est, après la maison du marchand d'armes Curtius (1551-1628), le plus beau fleuron de la ville de Liège en bord de Meuse, a été pleine d'aventures. Les traverses qui jalonnent son existence font penser à la réflexion de Cocteau selon laquelle " la démocratie est le régime qui coupe les têtes qui dépassent ". Il existe néanmoins des têtes si exceptionnelles et des réalisations si grandioses qu'elles l'emportent sur les épreuves.

BIBLIOGRAPHIE

(Par ordre de citation):

- FORLIARD, N. (1968). L'enseignement de la pharmacie à Liège. DEROUAUX, Editeur Liège, 86 pages.
- COLIGNON, A. (1986). À l'origine des grands instituts universitaires liégeois : le vieux "Quartier de Bêche". *Revue médicale de Liège*, 41 (20) : 755-775.
- HARSIN, P. (1954). P. 67 dans *Histoire des Universités belges*, par F. VAN KALKEN, A. KLUYSKENS, P. HARSIN et L. VAN DE ESSEN. LEBEGUE, Editeur.
- GAIER, C. (1981). L'apport scientifique et technique de Liège dans le passé. Pp. 15 à 57 in J.A. Sporck: Apport de Liege au progres des sciences et des techniques. Wahle, Editeur, Liège.
- VANLAIR, C. (1914). Notice sur Voltaire Masius. 78-113, in Ann. Ac. Roy. de Belg..
- Gravis, A. (1920). Commémoration Edouard Van Beneden, 24 mai, 120 pages. Vaillant-Carmanne, Editeur, Liège.
- Garsou, J. (1945). Frère-Orban. La Renaissance du livre, Bruxelles, 120 pages.
- Hamoir, G. (1997). Frère-Orban (1812-1896) et l'Université de Liège. *Curl*, Liège, 16 pages.
- FLORKIN, M. (1943). Léon Fredericq et les débuts de la physiologie en Belgique. Office de publicité, Bruxelles, 103 pages.
- FLORKIN, M. (1968). Les origines de l'hôpital de Bavière, dans : *Chroniques de l'Université de Liège*, 9-22.
- Hamoir G. (2002). La révolution évolutionniste en Belgique. Du fixiste Pierre-Joseph Van Beneden à son fils darwiniste Edouard. Ed. Université de Liège, 189 pages.
- RABL, C. (1915). Edouard Van Beneden und der gegenwärtige Stand der wichtigsten von ihm behandelten Probleme. *Arch. Für Mikr. Anatomie*, 88: 1-470.
- Nyhart, L.K. (1995). *Biology takes form*. Univ. of Chicago Press, Chicago, 414 pages.
- DIEUDONNÉ, Ph. (1986). De l'hospice des incurables au palais des bêtes. Conférence publique organisée à l'Institut de Zoologie par Fern, le 26 février 1986. Inédit.
- Hamoir G. (2003). Charles Darwin à Liège. Le Vieux Liège, 14, N° 10, 313-315
- DAMAS J. (1998). Désiré Damas (1877-1959). Le premier océanographe liégeois. Institut Léon Fredericq, Liège, 66 pages.
- COMHAIRE, Ch.J. (1892). Esquisse historique sur les bâtiments universitaires. Assoc. génér. des étudiants, Liège, 58 pages.
- CARPENTIER, F. (1971). Exposé en hommage de Mlle F. Kraentzel (1907-2003). Archives du musée de l'Institut Van Beneden, (Inédit).
- Ruwet, J.-Cl. (1985). Heurs et Malheurs du Musée de Zoologie et de l'Aquarium univesitaires, 1960-1985. *Cahiers d'Ethologie appliquée*, 5 (3): 132-142.

ANNEXE

Traduction de textes en allemand.

Lettre initiale de Hatschek du 23 janvier 1885.

"Je vous serais infiniment reconnaissant si vous pouviez soutenir ma candidature pour autant que cela soit possible de quelque manière que ce soit." Seconde lettre de Hatschek du 28 janvier 1885.

"Comme on n'envisage pas une éventualité parce qu'on ignore où en sont les choses, je ne me doutais nullement que vous puissiez quitter Liége et poser votre candidature à l'Université de Prague. Je fus par conséquent très étonné par vos informations — et d'autre part surpris, réjoui et amené à une admiration mêlée de gratitude étant donné la grandeur de vue avec laquelle vous envisagez cette occasion. Je souhaite vivement que votre élection à Prague se réalise afin de donner à la Science autrichienne un nouvel élan. Je reste, avec l'expression de ma profonde vénération, votre obligé."

Lettre d'E. Van Beneden au doyen Weiss datant du 26 juin 1885.

"Très Honoré Collègue,

Il s'est écoulé maintenant plus de six semaines depuis que j'ai reçu votre honorée lettre selon laquelle la proposition de la Faculté de Philosophie au sujet de ma nomination à votre Université a été envoyée au Ministre autrichien pour le culte et l'enseignement. Je n'ai cependant reçu aucun appel de votre gouvernement.

Dès que la proposition de votre très honorée Université de Prague a été connue ici, le Gouvernement Belge m'a donné l'assurance de construire l'Institut zoologique si je reste à Liége. J'ai ainsi acquis la certitude d'atteindre le but vers lequel je tendais depuis si longtemps. Comme je n'ai reçu jusqu'à maintenant aucun appel de votre Gouvernement et que par conséquent je puis envisager qu'il ne se rangera pas à l'avis de la Faculté, je me sens contraint de retirer la promesse que je lui ai faite.

Je vous prie, très honoré Collègue, d'en avertir votre Faculté et de lui faire part en même temps combien je me sens son obligé. Votre appel m'a aidé de façon exceptionnelle étant donné que j'ai maintenant la certitude d'obtenir l'institut désiré depuis si longtemps. Vous avez ainsi rendu à moi-même, mais aussi à la Science, un grand service pour lequel je vous resterai reconnaissant.

Agréez, Très Honoré Collègue, en même temps l'expression de la plus haute Considération avec laquelle je suis, Votre, Tout obligé, Edouard VAN BENEDEN.

Au Professeur Docteur Adolf Weiss, Doyen de la faculté de Philosophie de l'Université de Prague."

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma gratitude à celles et à ceux qui m'ont aidé au cours de l'élaboration de ce texte : Mme S. Wanson et M. J Voss (aquarium), Mme Cl. Toussaint, Mme M. Loneux (Musée), les professeurs J. Godeaux, J. Leclercq et J.-Cl. Ruwet, les docteurs Galloy, Kelecom et Piette, M. G. Gabriel et M.P. Franchimont.